

Présentation

La dépense intérieure d'éducation (DIE) est évaluée, pour 2007, à 125,3 milliards d'euros. Elle a augmenté de 57 % depuis 1985 en prix constants, en tenant compte des différences de champ induites par l'application de la LOLF, soit d'un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2,1 %. Durant la même période, le produit intérieur brut (PIB) a progressé en moyenne de 2,2 % par an. La part de la DIE dans le PIB baisse donc légèrement, de 6,7 % en 1985 à 6,6 % en 2007 [1].

De 1985 à 1989, la DIE croît à un rythme moins rapide que le PIB (en moyenne, en prix constants, de 3,3 % par an pour le PIB et de 2,2 % pour la DIE). Par contre, de 1989 à 1997, la DIE évolue nettement plus vite que le PIB (environ + 1,5 % en moyenne annuelle pour le PIB et + 3,6 % pour la DIE). Ainsi, la part de la DIE au sein du PIB atteint 7,6 % en 1997. Depuis, la tendance s'est à nouveau inversée, le PIB augmentant plus rapidement que la DIE (de 1997 à 2007, en moyenne + 2,3 % pour le PIB et + 0,9 % pour la DIE), la part de la DIE dans le PIB retombe à 6,6 % en 2007 [4].

La structure du financement de la DIE s'est modifiée également entre 1985 et 2007. La part de l'État (ministère de l'Éducation nationale, plus autres ministères) baisse de près de 8 points, de 65,4 % en 1985 à 57,6 % en 2007. *A contrario*, celle des collectivités locales croît de 9 points (de 15,1 % en 1985 à 24,1 % en 2007), les lois de décentralisation ayant transféré aux collectivités locales de nombreuses compétences dans les domaines du transport scolaire, du fonctionnement et de l'équipement des établissements du second degré, de l'apprentissage et de la formation professionnelle et plus récemment de la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) du second degré et des formations sociales et de santé [1][2].

Le tableau [3] présente l'évolution de la structure de la DIE par niveau d'enseignement. Dans un premier temps, la part consacrée à l'enseignement du premier degré décroît pour atteindre 26,4 % en 1992 – contre 27,5 % en 1985. Puis elle augmente à nouveau pour atteindre 28,7 % en 2007, accompagnant une légère remontée des effectifs du préélémentaire puis de l'élémentaire. À l'inverse, la part du second degré, quasiment stable autour de 45 % de 1985 à 1998, a tendance à baisser depuis pour atteindre 42,3 % en 2007.

La part consacrée à l'enseignement supérieur croît de façon continue sur la période de plus de 3 points (15,7 % de la DIE en 1985 à 18,9 % en 2007) mais parallèlement, durant cette période, les effectifs d'étudiants ont augmenté de près de 65 %.

Source : Compte provisoire de l'éducation pour 2007.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 05.05, 05.39, 06.28, 07.41, 09.13.
- "Le compte de l'éducation", les dossiers d'Éducation et formations, n° 118, décembre 2000 (années 1996 à 1999), n° 125, novembre 2001 (années 1997 à 2000), n° 140, décembre 2002 (années 1998 à 2001), MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.
- "Le compte de l'éducation. Principes et méthodes".

Définitions

■ **LOLF.** Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux Lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Elle s'applique en 2006 à la présentation du budget de l'État, et a entraîné quelques changements dans l'élaboration du compte économique de l'éducation, avec en particulier la prise en compte d'un poids de charge sur les rémunérations des personnels plus important et une intégration plus large, dans l'enseignement supérieur, des dépenses de recherche. C'est pourquoi l'application de la LOLF en 2006 provoque une rupture de série dans le calcul de la DIE.

■ **Évaluation aux prix de 2007.** Estimations utilisées afin de corriger l'effet de l'inflation, permettant ainsi de suivre l'évolution "en volume" des dépenses d'éducation.

■ **Financier final.** Dernier financier. Par exemple, lorsqu'une collectivité territoriale est maître d'ouvrage d'une construction scolaire, elle peut recevoir une subvention de l'État. La totalité de la dépense est affectée à cette collectivité territoriale, dernier financier. Les dépenses attribuées à l'État ne prennent pas en compte cette subvention.

De même, les bourses d'études versées aux ménages sont traitées comme un transfert entre financeurs. Elles sont affectées au financier ménage et non aux financeurs État ou collectivités territoriales.

Si, par contre, on choisit d'affecter, dans le premier cas, la subvention au financier État, ou, dans le second cas, au financier État ou collectivités territoriales, alors on parle de financier initial (avant transfert).

■ **Autres administrations publiques.** Sont regroupées sous cette appellation divers organismes intervenant dans le financement de l'Éducation, en particulier le CNASEA, qui sert d'intermédiaire pour le financement des personnels sur contrats aidés, et les organismes consulaires qui interviennent dans le financement des centres de formation d'apprentis et de certaines écoles supérieures privées.

L'évolution de la dépense intérieure d'éducation

[1] Évolution de la dépense intérieure d'éducation par unité de financement de 1985 à 2007 (1) Dépenses totales par financeurs finals (millions d'euros, prix courants) (France métropolitaine + DOM)

	1985	1995	2000	2002	2003	2004	2005	2006 (4)	2007
Éducation nationale	29 773	50 096	58 474	61 518	62 296	63 159	63 823	66 903	66 860
Autres ministères (2)	3 385	5 683	5 889	5 934	5 876	6 027	5 831	5 245	5 428
Total État	33 158	55 778	64 363	67 452	68 172	69 186	69 654	72 148	72 288
Collectivités territoriales	7 648	19 167	22 698	23 413	24 479	25 509	26 272	27 641	30 168
Autres administrations publiques (3)	407	927	786	815	880	921	853	934	977
Entreprises	2 834	4 892	5 663	7 039	6 998	7 164	7 490	7 943	8 164
Ménages	6 683	10 514	11 383	12 072	12 526	12 787	13 246	13 414	13 740
Total général (en euros courants)	50 729	91 278	104 899	110 791	113 053	115 566	117 514	122 079	125 336
Total général (euros constants, estimation aux prix 2007)	78 807	111 058	121 455	122 868	123 065	123 831	123 409	125 069	125 336
% du PIB	6,7	7,6	7,3	7,2	7,1	7,0	6,8	6,8	6,6

Notes (1) à (4) : voir ci-dessous, tableau [3].

[2] Évolution de la structure du financement de l'éducation par unité de financement de 1985 à 2007 (1) par financeur final (%) (France métropolitaine + DOM)

	1985	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 (4)	2007
Éducation nationale	58,7	54,9	55,7	55,8	55,5	55,1	54,7	54,3	54,8	53,3
Autres ministères (2)	6,7	6,2	5,6	5,7	5,4	5,2	5,2	5,0	4,3	4,3
Collectivités territoriales	15,1	21,0	21,6	21,5	21,1	21,7	22,1	22,4	22,6	24,1
Autres administrations publiques (3)	0,8	1,0	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8
Entreprises	5,6	5,4	5,4	5,4	6,4	6,2	6,2	6,4	6,5	6,5
Ménages	13,2	11,5	10,9	10,9	10,9	11,1	11,1	11,2	11,0	11,0
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes (1) à (4) : voir ci-dessous, tableau [3].

[3] Évolution de la dépense intérieure d'éducation par niveau d'enseignement de 1985 à 2007 (1) (millions d'euros, prix courants) (France métropolitaine + DOM)

Niveaux d'enseignement	1985	1995	2000	2002	2003	2004	2005	2006 (4)	2007
Premier degré	13 927	24 345	28 629	29 559	31 088	32 004	32 450	35 664	35 923
Second degré	22 879	41 187	46 802	49 285	50 232	50 853	51 484	53 978	53 026
Supérieur	7 966	15 381	17 484	18 829	19 445	20 124	20 656	22 945	23 738
Formation continue	5 353	9 278	10 202	11 181	10 305	10 550	10 663	10 184	10 336
Non ventilé	604	1 087	1 777	1 937	1 984	2 036	2 262	2 298	2 313
Total général	50 729	91 278	104 893	110 791	113 054	115 566	117 514	125 069	125 336

Tableaux [1] à [3] : (1) Évaluations provisoires pour l'année 2007. (2) Y compris le reste du monde (Union européenne et pays étrangers). (3) Voir rubrique "Définitions". (4) Rupture en raison de l'application de la LOLF (voir rubrique "Définitions").

[4] Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et de sa part dans le PIB (1980-2007) (France métropolitaine + DOM)

